

)) Communiqué de Presse

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Election des futurs jeunes conseillers

La ville d'Ermont a toujours eu la volonté d'écouter, de laisser s'exprimer et de faire participer dans la vie locale ses habitants les plus jeunes ; c'est pourquoi elle a créé le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (le CMEJ).

Les 13 et 17 octobre prochains, auront lieu les élections de ce CMEJ.

L'un des objectifs de ce conseil représentatif est de permettre aux jeunes élus d'acquérir le sens des responsabilités et le respect des autres. Ils sont initiés à la vie démocratique, aux instances locales ou encore au fonctionnement de l'administration : en s'investissant dans le CMEJ, ils s'engagent donc pour l'avenir de leur ville.

Ce conseil est une véritable force de propositions. Pour que les idées des jeunes soient entendues et aboutissent, la commune leur donne les moyens d'agir. Le CMEJ est donc constitué de commissions thématiques : l'environnement, la solidarité, les loisirs, la vie dans les quartiers, l'Europe...

Exemples de missions des élus du CMEJ

Ils participent, par exemple, à la commission des menus, qui a pour principale mission l'élaboration des menus de la restauration scolaire pour chaque trimestre. Assistés d'une diététicienne diplômée, de l'Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative, des Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (ASEM), des représentants de parents d'élèves, des directeurs d'écoles, des directeurs des accueils de loisirs, des animateurs et des agents de la restauration, ils valident ensemble les menus et abordent des sujets comme la restauration et son fonctionnement, les règles d'hygiène et de sécurité, la Semaine du goût et les repas à thèmes...

Et la nouveauté, c'est que depuis la dernière réunion de cette commission, des exposés sont réalisés autour de sujets tels que le travail fait par le personnel de la restauration, les animations proposées pendant les interclasses ou encore sur les habitudes alimentaires des enfants...

Par ailleurs, les jeunes élus de la commission Europe et Internationale du CMEJ sont partis en avril dernier pour un séjour solidarité au Maroc. En partenariat avec l'association Racines et Horizons, ils ont effectué des travaux au sein d'une école dans le sud du Maroc, à Tan-Tan : ils ont construit des chemins d'accès pour la mise en fonctionnement d'une fontaine dans la cour de récréation.

Enfin, le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes est également un relais d'information de la commune vers les jeunes et leur journal *Ça s'bouge côté jeunes*.

Pour se porter candidats, les jeunes ermontois ont jusqu'au lundi 5 octobre pour déposer leur candidature. Plusieurs conditions sont à remplir :

- être scolarisé à Ermont ;
- être âgé de 9 à 13 ans pour le Conseil Municipal d'Enfants ;
- être âgé de 14 à 18 ans pour le Conseil Municipal des Jeunes.

Par ailleurs, les candidats doivent être munis d'une autorisation parentale de candidature, téléchargeable sur le site de la ville www.ville-ermont.fr.

Les inscriptions sont à déposer à l'Espace Jeunesse.

)) Direction de la Jeunesse et des Sports
Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux – 95120 Ermont
01 34 44 10 37